Soulaines-sur-Aubance

Octobre 2025
n° 173
(avec feuillet supplémentaire)

Les Infos

Être libre, ce n'est pas seulement se débarrasser de ses chaînes ;
c'est vivre d'une façon qui respecte et renforce la liberté des autres.

Nelson MANDELA, homme d'État sud-africain (1918, 2013)

Editorial

Chères Soulainoises, chers Soulainois,

La période automnale est très active à tous points de vue, comme le montrent *Les infos* d'octobre.

Grâce à une préparation des dossiers en amont, avec un contact permanent et de bonne qualité avec les services techniques d'Angers Loire Métropole, notre commune bénéficie de crédits ALM restants en fin d'année, ce qui explique la multiplication des travaux en novembre et décembre. D'autres sujets, comme l'amélioration de la desserte de transports en commun, sont travaillés parallèlement.

L'activité culturelle bat son plein, avec la programmation communale mais aussi de plus en plus d'offres venant des troupes artistiques elles-mêmes. Egalement, un partenariat est à l'étude avec une école de multimédia pour mieux valoriser encore la Grange aux Dîmes. Notre jumelage franco-allemand offre aussi des perspectives renouvelées.

Enfin, l'action sociale, la solidarité et le lien entre les générations sont au cœur de l'action de la commune et du CCAS, avec des actions multiples, du relai d'informations et des annonces prochaines fortes.

Soulaines-sur-Aubance est bien vivante !

Le Maire, Robert BIAGI,
avec l'ensemble des conseillers municipaux

Civisme et propreté

Nous aimons tous nos compagnons à quatre pattes, mais vivre ensemble, c'est aussi respecter notre cadre de vie commun.

Ramasser les déjections de votre chien, ce n'est pas seulement une question d'hygiène : c'est un geste de respect pour les passants, les habitants, les enfants qui jouent, les agents d'entretien… et pour notre environnement !
Pensez à emporter vos petits sacs pour vos promenades. Un petit effort pour vous, un grand pas pour la propreté de notre village !

Merci pour votre civisme et votre contribution à une commune plus agréable pour tous.

Spectacles d'automne

En novembre et décembre, l'offre culturelle sera très riche avec sept concerts, deux pièces de théâtre et une projection de film !
Pour ne rien manquer, reportez-vous à la page spéciale supplémentaire de ce numéro et notez bien les dates ! Attention, forte affluence en vue : il faut s'inscrire pour avoir des places !

Retour sur la Compagnie du Poulpe

Le samedi 4 octobre, trois artistes tour à tour musiciens, chanteurs et conteurs ont emporté leurs spectateurs dans une *Histoire de l'Homme* poétique et musicale. Violon, guitare, flûte chilienne nous ont envoûtés et fait voyager dans l'espace et dans le temps. Un moment suspendu, enchanteur. Le public est resté longtemps pour échanger avec les artistes.

Tuteurs familiaux

Le service d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux du Maine et Loire organise chaque mois une réunion d'information à la Maison de la Justice et du Droit d'Angers, en collaboration avec le CDAD.
Il y est abordé l'ouverture et le fonctionnement des mesures de protection (tutelle, curatelle, habilitation familiale…) ainsi que leur opportunité.
Ces réunions gratuites sont ouvertes aux particuliers et une inscription par téléphone suffit.

Informations, modèles de requêtes et formulaires sur aspam49.org/information-et-soutien-aux-tuteurs-familiaux/

Nouveaux habitants

La commune est heureuse d'accueillir les nouveaux Soulainois !

Vous avez emménagé à Soulaines entre 2020 et 2025 ? Venez partager un moment convivial avec d'autres nouveaux Soulainois le samedi 15 novembre à 11h à la Grange aux Dîmes.

Inscription souhaitée : merci de contacter la Mairie au 02.41.45.30.21 ou accueil@soulaines-sur-aubance.fr

Partagez vos vacances !

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 10 ans !
Les vacances sont un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre.
Le Secours catholique accompagne votre démarche dans l'esprit qui l'anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.
Pour plus d'informations, contactez le 02.41.88.85.65 ou maineetloire@secours-catholique.org

Loto Intergénérationnel

Le mercredi 29 octobre après-midi, le Loto intergénérationnel a réuni ses participants à la salle Cortequisse.
Les nombreuses entrées gratuites (parcs d'attraction et d'activités, croisières fluviales et parcs zoologiques, karting, bowling, *escape game*…) et les lots offerts par des entreprises et commerçants locaux ont comblé les joueurs avant l'excellent goûter préparé par *Le fournil de l'Aubance*. Les enfants étaient bien présents, heureux de cette séance de jeux avec leurs parents ou grands-parents.

1er salon « Bien vieillir en Anjou »

Vous avez plus de 60 ans et vous souhaitez mieux connaître vos droits, les services, les activités, les solutions d'hébergement ou les solutions pour bien vivre à domicile ou près de chez vous ? Ce salon est fait pour vous !
Le 5 novembre au Centre des Congrès d'Angers, rencontrez une soixantaine d'exposants locaux et profitez des idées et conseils. Retrouvez le programme détaillé sur le site www.soulaines-sur-aubance.fr

Conseil municipal

Prochaine réunion : le 18 novembre 2025

Séances publiques débutant à 20h en Mairie

Compte-rendu sur le site internet communal
www.soulaines-sur-aubance.fr

Conseil municipal du 20 octobre

Depuis 2013, l'Académie de Nantes déploie l'ENT (Environnement Numérique de Travail) *e-primo* pour faciliter les échanges dématérialisés entre écoles, parents et collectivités. Le précédent marché arrivant à échéance, le Conseil municipal autorise le Maire à renouveler l'adhésion au groupement de commandes pour la période 2026–2030.
Plusieurs délibérations concernaient Angers Loire Métropole :

- Tri à la source des biodéchets dans les écoles : pour les communes mettant en place le tri dans les écoles primaires publiques, octroi d'une aide de 100 € par classe.
- Renouvellement des conventions pour mutualiser certains services entre la communauté urbaine et les communes membres (urbanisme, sécurité au travail)
- PLUi : ALM révise son PLUi pour renforcer la transition écologique et maîtriser l'urbanisation. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), s'articule autour de trois ambitions : Préserver les ressources naturelles et le patrimoine, développer un territoire équilibré et solidaire, répondre aux défis des transitions écologique et sociétale.

APEDYS 49

L'association APEDYS 49 (Association des adultes et des Parents d'Enfants DYS et/ou TDAH) accompagne les jeunes et leur famille mais aussi les adultes concernés par les troubles DYS (dyslexie, dysorthographie, dyspraxie, dysgraphie, dysphasie et dyscalculie) et le TDAH.
Les actions comprennent entre autres des cafés de partage, des rencontres et groupes d'entraide, un accompagnement personnalisé (aide au diagnostic, démarches scolaires et administratives, aide au montage des dossiers MDPH), ainsi que le prêt de matériel pédagogique adapté et des ressources disponibles en version numérique.

Plus d'informations : www.apedys49.fr ou apedys49@gmail.com ou via le QRcode

SOS Garde d'enfants

L'antenne locale angevine de cette association nationale est présente à Soulaines, pour aider les parents à faire face à une urgence en prenant en charge leurs enfants. Elle est aussi ouverte à l'arrivée de nouveaux bénévoles pour étoffer l'équipe, une journée par mois.

Contact : angers@sosurgencegardenfants.org
06.06.50.19.56 - sosurgencegardenfants.org

Travaux publics

Un chantier de remplacement de conduites d'eau potable va être réalisé route de Mozé, entre le bourg et le Plessis à partir du 6 novembre 2025. La circulation sera coupée pour tous les véhicules motorisés pour quatre semaines. Cette opération est pilotée et financée par ALM dans le cadre de la modernisation des réseaux (remplacement des anciennes canalisations en fibrociment).

Le Département de Maine-et-Loire va consolider le pont sur l'Aubance à Pétigné, du 24 novembre au 8 décembre. La circulation sera coupée et déviée, sauf pour le transport scolaire et la collecte des déchets.

Les aménagements d'accessibilité de l'arrêt de bus de l'école et de sécurité à Malnoue vont également débuter le 17 novembre, avec la mise en place d'une circulation alternée. L'opération est financée par ALM.

Avec des fortes contraintes techniques et de planning compte tenu d'autres opérations sur le secteur, une coordination est mise en place entre les opérateurs de travaux, les transporteurs Aleop et Irigo, et le service de collecte des déchets, de manière à réduire autant que possible la gène occasionnée. Des déviations seront mises en place.

Angers Loire Métropole

ALM présente dans son *Rapport d'activité 2024* les principales réalisations de l'année écoulée et rend compte de sa situation financière qui est maîtrisée.

La communauté urbaine angevine fait preuve d'un vrai dynamisme économique et d'une attractivité réelle. Ceci se traduit par une demande de logements forte que les constructions nouvelles ne compensent pas suffisamment. Le cadre de vie est un point fort, avec un environnement naturel et urbain de qualité. L'utilisation du vélo et des transports en commun sont en hausse notable.

Le rapport a été présenté au Conseil municipal d'octobre, il est disponible sur www.angersloiremetropole.fr

Comprendre pour prévenir

Une conférence gratuite et grand public sur le thème du narcotrafic et de l'implication des mineurs dans ces organisations sera animée par le sociologue et chercheur au CNRS Marwann MOHAMMED le 10 décembre 2025 de 18h à 20h, à la *Maison Pour Tous Monplaisir* à Angers.

Ce phénomène n'est pas seulement urbain, il est présent aussi en milieu rural. Par la consommation de stupéfiants ou la tentation de l'argent facile, il peut être la porte d'entrée d'un parcours présentant des dangers dont certains jeunes n'ont pas assez conscience.

Eclairage public

Dans le cadre du projet *Territoire intelligent*, l'éclairage public est modernisé dans les 29 communes d'ALM.
Dans le bourg de Soulaines, à La Marzelle et à l'arrêt de bus des Baluères, les nouveaux luminaires sont équipés de LED, plus économes, programmables, à intensité réglable et dotés de détecteurs de présence.
En éclairage atténué du coucher du soleil à 22 h, et de 6h au lever du soleil, ils passeront en éclairage soutenu au passage des usagers y compris en pleine nuit.
Les consommations déjà faibles vont encore diminuer, avec un meilleur service et moins de pollution lumineuse.
La facture d'électricité va diminuer pour la commune. L'opération est financée par ALM, grâce aux économies sur les consommations, sur l'entretien et sur l'achat en gros du matériel qui est harmonisé pour tout le territoire.

Nuit soulainoise

L'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) décerne à Soulaines-sur-Aubance le label des *Villes et Villages Etoilés* avec la note de *4 Etoiles* grâce au dossier élaboré en 2024 par Nolwenn, notre Chargée de mission en Environnement.

Seulement 1056 communes détiennent un label VVE, qui est noté entre 1 et 5. Pour la prochaine évaluation, grâce au remplacement en cours des luminaires, dotés d'un éclairage réglable dirigé vers le bas et d'une lumière moins bleue, la commune a des chances d'obtenir le rare et convoité label maximal *5 Etoiles*, qui a été accordé à seulement six nouvelles communes cette année.

Les particuliers aussi sont encouragés à limiter l'éclairage extérieur au strict nécessaire. L'obscurité nocturne est bénéfique à la santé humaine, à la faune nocturne, à l'observation astronomique... et aux porte-monnaie !

Qui Que Quoi … Soulainois ?

A raison d'un pour neuf habitants dans l'agglomération angevine (mais seulement un pour treize habitants à Soulaines-sur-Aubance), nous avons été longtemps considérés comme des symboles du développement et de la modernité.

Mais notre cote est à la baisse et nous voila accusés à présent d'atteintes à l'environnement et de gaspillage !

Même perchés en hauteur, nous n'échappons pas à une sévère remise en question. Pire encore : on supprime ceux d'entre nous qui étaient tapis près des édifices pour les mettre en valeur !

Mais enfin, comme en toute chose, c'est l'excès qui est nuisible. Ainsi, à condition de modérer nos ardeurs, de réduire nos plages et de nous activer à bon escient, nous revoilà en odeur de sainteté, considérés comme des éléments de confort et de sécurité. En passant sous les 2000 kelvins, nous ne piégeons plus les lépidoptères et tous apprécient notre ambiance chaleureuse.

Qui sommes nous ? La réponse au prochain numéro...

Si vous aussi, vous souhaitez faire connaître Soulaines et ses richesses à tous ses habitants, que ce soit un lieu, une personne, un bâtiment, une histoire... par le moyen d'une énigme, n'hésitez pas à adresser votre idée ou votre texte à la Mairie ou à communication@soulaines-sur-aubance.fr !

Débat public

Le jeudi 6 novembre

à 20h à la salle Cortequisse.

La lanterne citoyenne vous invite à un débat public animé par le SDIS et les sapeurs-pompiers de Soulaines.

- *1ère partie : sensibilisation aux risques domestiques et de la vie courante sous forme d'un questionnaire interactif et ludique « Kahoot » par le SDIS (apporter son smartphone)*
- *2ème partie : sensibilisation aux gestes de 1ers secours (utilisation du défibrillateur par le Centre de secours)*
- *3ème partie : échanges avec les pompiers*

La Lanterne tient une permanence de 11h à 12h le 1er samedi de chaque mois à la salle des associations.

lalanternecitoyenne@outlook.fr

La municipalité encourage les actions de prévention et soutient les moyens de premiers secours.

Cousins germains

Du 17 au 20 octobre, nous avons accueilli une délégation allemande du village de Rottmersleben dans le cadre du jumelage. Échanges, visites, temps conviviaux et remise de présents ont permis de confirmer le lien qui unit nos communes depuis dix-neuf ans.

Agenda 2025

Dates	Évènements
15 novembre	Concert *Les Franglais* Duo de reprises country-folk *Salle de la Grange aux Dimes - 20h30*
21-22 et 23 novembre	Concerts *Starmania* Chorale *Les gens d'Saint-Jean* *Salle de la Grange aux Dimes - 20h30 les 21 et 22 novembre - 15h le 23 novembre*
28 novembre	Film *Je suis la nuit avant midi* De Gaspard HIRSCHI *Bibliothèque - 20h*
30 novembre	Théâtre *Sens dessus dessous* Le *Théâtre du vieux drap* par Philippe PIAU *Salle de la Grange aux Dimes - 16h*
5-6 et 7 décembre	Concerts *Tribute Fest'* Association *Loco Prod* 5 décembre : *Queen* par *Back to Queen* 6 décembre : *Muse* par *Rocket Baby Dolls* 7 décembre : *Pink Floyd* par *Parallel Project* *Salle de la Grange aux Dimes—20h30 les 5 et 6 décembre - 16h le 7 décembre*
13 décembre	Théâtre *Compagnie L'oiseau moqueur* Théâtre improvisé *Salle de la Grange aux Dimes - 20h30*

Informations pratiques

Mairie : accueil du public les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 14h00 à 17h30 (fermé les samedis).
02.41.45.30.21 - mairie@soulaines-sur-aubance.fr - www.soulaines-sur-aubance.fr - panneaupocket.com

Accueil périscolaire et Centre de loisirs : 02.59.16.30.63 - 06.08.01.61.62 - aej.direction@soulaines-sur-aubance.fr

Ecole (direction) : 02.59.16.12.37 ou 02.41.45.72.08

Bibliothèque : 02.41.44.29.72 - biblio@soulaines-sur-aubance.fr

Aide sociale : ccas@soulaines-sur-aubance.fr

Transport solidaire : 02.41.45.30.21

Aide à domicile : Mme DIMA : 06.16.16.72.37

Presse : Monique THIOU 06.29.99.85.22 (*Courrier de l'Ouest*) - Gérard ROBIN 02.41.57.70.27 (*Ouest-France*)

Pour proposer des articles, brèves, informations : communication@soulaines-sur-aubance.fr

Relais Petite Enfance à Mûrs-Erigné : 02.41.66.38.91

Réservation de salles : accueil@soulaines-sur-aubance.fr

Centre Social des Ponts de Cé : 02.41.79.75.72

Cabinet infirmier : 02.41.45.32.93

Urgences : Général 114 — Femmes 3919 — Enfance 119

NOTA : Les textes proposés par des rédacteurs non communaux sont mis entièrement en italique et retouchés si besoin pour la mise en page.

Ce journal est réalisé sur papier éco label environnement. Responsable de publication : Robert BIAGI, Maire. Edité le 31 octobre 2025. Ne pas jeter sur la voie publique. Merci.

Soulaines SUR AUBANCE

Octobre 2025
n° 173
(feuillet supplémentaire)

Les Infos

Entretien des haies : qui fait quoi ? Devant la variété des situations, des explications s'imposent.

De façon générale, les haies et les arbres isolés sont entretenus, soit par leur propriétaire, soit par l'occupant selon la convention passée entre eux. Mais des raisons de sécurité peuvent expliquer des dispositions différentes.

En bordure de voirie

L'entretien (côté extérieur) des haies privées entourant une propriété avec une habitation incombe au propriétaire ou à l'occupant des lieux.
L'entretien (côté extérieur) des haies des terrains agricoles bordant les routes départementales est géré par les services du département. L'exploitant gère le côté intérieur et la hauteur des haies de ses parcelles. Le gros bois appartient au propriétaire.
L'entretien des haies agricoles bordant les routes communales revêtues est géré par Angers Loire Métropole. Le fauchage et l'élagage sont prévus en décembre 2025, donc plus tard que les années précédentes.
L'entretien (côté extérieur) des haies agricoles bordant les chemins non revêtus est géré par la commune.

Dans les espaces habités

Dans le bourg et les hameaux, la commune entretient les espaces verts et les haies de l'espace public.
L'élagage des haies et des arbres incombe aux propriétaires ou occupants des parcelles d'habitation où les végétaux sont implantés. Ceux-ci doivent élaguer les branches s'étendant vers les propriétés voisines ; mais ils ne sont pas tenus de ramasser les feuilles mortes, fleurs, fruits et branches tombés au sol chez leurs voisins (article 673 du Code civil). Le voisin peut solliciter un conciliateur, qui rappellera l'obligation d'entretien pouvant aller jusqu'à des sanctions.
Lorsque la haie est mitoyenne, c'est-à-dire plantée sur la limite des propriétés, alors elle est propriété commune et chaque propriétaire ou occupant l'entretient de son côté.
Au jardin, rien n'oblige à ramasser les feuilles mortes et les branchages tombés au sol : les laisser au sol broyés par la tondeuse, les composter en composteur ou en tas, ou les apporter en déchetterie, sont de bonnes solutions.
Rappelons que la loi interdit aux particuliers tout brûlage à l'air libre des déchets verts, quelques ils soient.

En pieds de murs donnant sur l'espace public

Dans les voies ouvertes à la circulation publique, il revient aux propriétaires ou aux occupants des constructions riveraines de désherber les pieds de murs, chacun au droit de sa « façade ». Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit.
Le fleurissement en pied de mur tend à se développer en ville, apportant vie et poésie dans un milieu très artificiel. Dans ce but, la plantation en pleine terre ou dans des pots ou jardinières, en empiètement sur l'espace public, est toléré dès lors qu'il reste modéré et qu'il ne crée pas de risque de chute ni de gène pour la circulation des véhicules et piétons.

A proximité des réseaux aériens

Sous les lignes électriques, c'est ENEDIS qui organise l'élagage, pour des raisons évidentes de sécurité.
Sous les lignes téléphoniques et fibre optique, l'élagage des haies et des arbres est dû par les propriétaires ou les occupants, de telle sorte que l'accès aux lignes et leur maintien en état soient assurés.

Fréquence et période

En général, il est recommandé de tailler les haies une à deux fois par an, voire trois fois pour les haies vigoureuses. Il est conseillé de tailler avant ou après la période de croissance des arbres et arbustes, à savoir en fin d'hiver ou en fin d'été. L'OFB (Office Français de la Biodiversité) préconise aux collectivités, aux professionnels et aux particuliers de ne pas tailler les haies, ni élaguer les arbres, du 16 mars au 15 août pour ne pas déloger les oiseaux pendant la nidification.

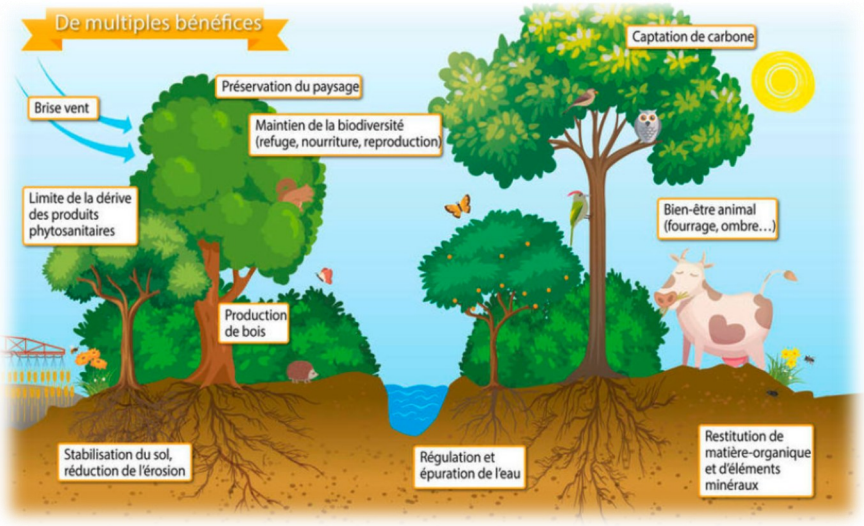

Le dialogue et la bonne entente entre voisins permettent de s'accorder et de s'entraider pour régler ces questions au mieux pour tous.

Novembre et décembre 2025 : deux mois riches d'évènements culturels, qui nous rapprochent !

Reprises country-folk

Le samedi 15 novembre à 20h30 à La Grange aux Dîmes, *Les Franglais* proposeront un duo de reprises country-folk.
Les angevins Pierre et Nahuel vivent une aventure musicale depuis 2024, guitare et violon mêlés dans une ambiance festive et authentique. Leur répertoire va de Bob DYLAN à Jack JOHNSON, en passant par les BEATLES.
Ce show nous fera voyager, tout en tapant du pied !

Tarif plei n 12 €, tarif résidents Soulainois 7,50 €, tarif réduit 5 €.
Réservation: 02.41.45.30.21 ou via le QR code

Bibliothèque

La bibliothèque présentera le film *Je suis la nuit avant midi*, de Gaspard HIRSCHI le vendredi 28 novembre à 20h. La projection sera suivie d'échanges avec le réalisateur. Séance gratuite.
Renseignements : biblio@soulaines-sur-aubance.fr
Sites Internet : soulaines.bibenligne.fr ou www.soulaines-sur-aubance.fr

Théâtre et concerts

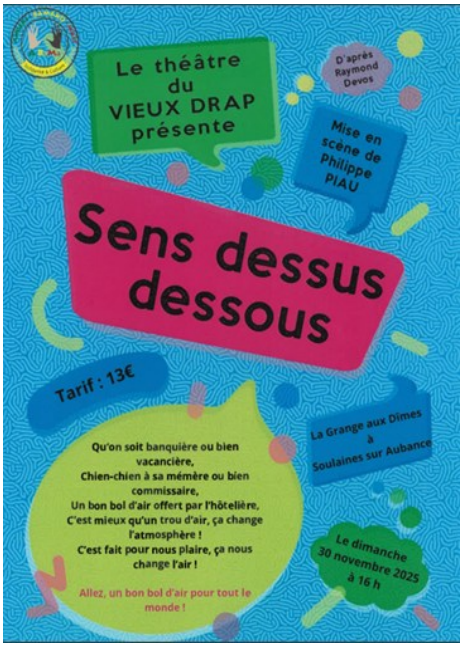

Dimanche 30 novembre 2025
à la Grange aux Dîmes. Réservation sur abamaangers@gmail.com ou 06 89 10 24 13

21-22-23 novembre 2025
à la Grange aux Dîmes. Réservation sur commissionchorale.saintjean@gmail.com

5-6-7 décembre 2025
Réservation et tarifs sur www.soulaines-sur-aubance.fr

========== Pour ces spectacles, la réservation est nécessaire ou fortement conseillée ==========

Qui l'eût cru ?

La compagnie *L'oiseau moqueur* présentera sa pièce de théâtre improvisé le 13 décembre à 20h30 à la Grange aux Dîmes.
Des sommeliers particuliers revêtent leurs tabliers pour se laisser porter par les choix du public et des histoires éphémères.
Une dégustation orchestrée par un maître de chai musicien. A consommer sans modération !

Tarif plein 12 €, tarif résidents Soulainois 7,50 €, tarif réduit 5 €.
Réservation: 02.41.45.30.21 ou via le QRcode